

Leçon : Promesses de réconciliation : Exploration de la boîte de bois cintré de la Commission de vérité et réconciliation

Par Tara Jacklin

Aperçu de la leçon :

Les élèves découvriront la Commission de vérité et réconciliation du Canada et étudieront les objets déposés dans la boîte de bois cintré dans le cadre de rassemblements nationaux en tant qu'engagement en faveur de la réconciliation. Les élèves examineront comment ces objets sont liés à notre responsabilité de défendre les droits de la personne, en particulier la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les élèves réfléchiront à leur propre promesse de réconciliation.

Cette action est une manière d'exprimer sa compréhension du rôle de chacun dans la réconciliation, une approche qui est plus efficace dans un contexte plus vaste. Nous encourageons les enseignants à aider les élèves à trouver des actions réalisables pour défendre les droits de la personne et à réfléchir régulièrement à leurs engagements.

Niveaux : Adaptable de la 5^e à la 12^e année

Résultats pédagogiques :

Pour les élèves :

- Comprendre l'objectif et l'importance de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada.
- Découvrir les objets placés dans la boîte de bois cintré lors de rassemblements nationaux.
- Découvrir divers acteurs individuels et organisationnels qui œuvrent pour les droits de la personne et comprendre qu'il existe de nombreuses façons de faire respecter et de défendre les droits de la personne.
- Formuler un engagement personnel en faveur de la réconciliation et réfléchir à cet engagement de manière continue.

Ressources :

- [*La vérité avant la réconciliation - Mino-pimatisiwin : Vivons la bonne vie*, 2024.](#)
- [*Rapports de la Commission de vérité et réconciliation*](#), Centre national pour la vérité et la réconciliation
- [*La boîte en bois cintré*](#), Centre national pour la vérité et la réconciliation

- [Concours « Imaginez le Canada »](#), Centre national pour la vérité et la réconciliation
- [Journée Ayez un cœur](#), Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations
- [Projet de cœur](#)

Contexte :

La Commission de vérité et réconciliation (CVR) a été créée en 2007 à la suite de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, résultant d'un recours collectif réglé entre les survivants, le gouvernement du Canada, des représentants de l'Assemblée des Premières Nations et des Inuits et les organismes religieux qui administraient les pensionnats. Cette convention prévoyait le versement d'une indemnité aux survivants et la création de fonds destinés à financer des activités éducatives et commémoratives et à apporter un soutien émotionnel et psychologique aux survivants. La CVR a été créée dans le cadre de ce règlement pour documenter l'histoire et le legs du système des pensionnats, principalement par le biais des témoignages des survivants. Pendant six ans, la CVR a parcouru le pays et recueilli les témoignages de plus de 6 500 personnes. En 2015, la CVR a publié son rapport final, qui contient 94 recommandations visant à faire progresser la réconciliation au Canada. Le rapport de 2015 et les rapports complémentaires sont accessibles sur le site Web du Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR).

Lors des événements nationaux de la CVR, des personnes et des organisations ont été invitées à déposer un objet dans une boîte en bois cintré, créée pour la CVR, en tant que symbole personnel de leur engagement en faveur de la réconciliation. Des centaines de personnes et d'organisations ont participé à cette initiative, notamment des survivants, de toutes générations, des organismes gouvernementaux, des organisations culturelles, des organisations religieuses, des universités, des organismes à but non lucratif et bien d'autres encore.

« Ce qui se trouve dans cette boîte, ce sont des promesses profondes et sincères de faire de ce pays un endroit meilleur et de réparer les erreurs du passé », a expliqué Ry Moran dans un article de la CBC en 2015, alors qu'il était directeur de la collecte des témoignages pour la Commission de vérité et réconciliation.

Les boîtes en bois cintré font partie de l'artisanat des Premières Nations de la côte Ouest de l'Amérique du Nord. Une seule pièce de bois est assouplie à la vapeur et pliée pour lui donner une forme. Les boîtes sont utilisées pour le stockage, les cérémonies et même pour la cuisine. La boîte en bois cintré de la CVR a une fonction cérémonielle. Voici comment la CNVR la décrit :

« La boîte en bois cintré se veut un hommage permanent à l'ensemble des survivantes et des survivants des pensionnats autochtones. Cette boîte sacrée et les objets de cette collection constituent des symboles très personnels de ce qu'ont vécu les anciens élèves des pensionnats autochtones... Commandée par la CNVR en 2009, la boîte en bois cintré a voyagé avec la CNVR aux huit événements nationaux tenus partout au Canada, où les gens ont pu y déposer des effets personnels – un symbole de leur cheminement vers la guérison et la réconciliation. »

L'artiste Luke Marston, un Salish de la Côte, de la Première nation Stz'uminus (Chemainus), a sculpté la boîte en bois cintré. Pour ce faire, il a étuvé, plié et sculpté la boîte à partir d'un seul morceau de cèdre rouge. Les styles artistiques et illustrations de la boîte en bois cintré représentent l'imagerie des différentes Premières Nations, des Inuits et des Métis.

La CNVR a produit des versions numériques des objets déposés dans la boîte en bois cintré. Vous les trouverez sur le site archives.nctr.ca.

Activités de la leçon :

Cette leçon est optimale lorsque les élèves ont une bonne compréhension de l'histoire et du legs du système des pensionnats autochtones au Canada et lorsqu'ils savent comment ils peuvent agir aujourd'hui en faveur de la réconciliation. Les élèves doivent comprendre la responsabilité individuelle et collective qui incombe à tous les habitants du Canada de remédier aux injustices du passé et d'établir des relations respectueuses entre les Autochtones et les non-Autochtones dans ce pays. Les élèves doivent également avoir une bonne compréhension des droits de la personne et des concepts qui sous-tendent la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Présentation de la boîte en bois cintré

Demandez aux élèves de lire les pages 13 et 14 de *Mino-pimatisiwin : Vivons la bonne vie* pour en savoir plus sur la boîte en bois cintré. Le Musée canadien pour les droits de la personne propose une version interactive de la boîte en bois cintré sur son application, que vous pouvez télécharger et montrer aux élèves.

Diffusez un extrait d'une entrevue de l'artiste Luke Marston expliquant l'imagerie de la boîte à partir du site Web de la CNVR. Demandez aux élèves d'explorer les photos de la boîte, à la recherche des images et du symbolisme dont parle Marston dans son entrevue.

À l'intérieur de la boîte en bois cintré

En classe, explorez certains objets qui ont été placés dans la boîte. Vous pouvez explorer l'ensemble de la collection sur le site Web de la CNVR, ou commencer par les objets suggérés à **l'annexe IV**. Cliquez sur les noms des objets pour obtenir plus d'information dans le catalogue des archives. Vous pouvez également rechercher dans la base de données de la CNVR une expression de réconciliation provenant d'une ville, d'une communauté ou d'une organisation qui s'inscrit dans votre contexte local. Examinez ensemble son contenu et réfléchissez aux questions ci-dessous.

Les objets placés dans la boîte en bois cintré ont tous une profonde signification. Ces objets sont des engagements personnels et représentent l'histoire, la culture et l'expérience des personnes et des communautés qui les ont déposés. Il est important de se rappeler que leur signification n'est ni fixe ni universelle. Au contraire, cette signification est façonnée par leurs propriétaires et les cultures auxquelles ils appartiennent, et ces objets ne doivent pas être reproduits.

Les éléments mis en évidence à **l'annexe IV** représentent des engagements en faveur du respect des droits de la personne et des droits des Autochtones au Canada. Ils peuvent être utilisés pour susciter des conversations sur la réconciliation et sur la façon dont chacun peut jouer un rôle dans le respect des droits de la personne.

En explorant ces objets, demandez aux élèves de réfléchir à certaines des questions suivantes :

- Quel est cet objet ? Que pouvez-vous découvrir sur la personne ou l'organisation qui l'a offert ?
- Que ressentez-vous face à cet objet et pourquoi ?
- Quel est le lien entre cet objet et les droits de la personne ? Les droits des Autochtones ? Les droits de l'enfant ?
- Quel est le lien entre cet objet et notre responsabilité en matière de respect et de défense des droits de la personne ? Pouvez-vous établir des liens avec des articles spécifiques de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant ou de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ?
- Qui est responsable du respect et de la protection des droits de la personne ? Quels types d'actions peuvent être menées pour protéger les droits de la personne ? Qui peut mener de telles actions ?
- Que pourriez vous apprendre sur les progrès de cet engagement, le cas échéant ?

L'avenir de la boîte en bois cintré

La CNVR précise que le dépôt d'un objet dans la boîte en bois cintré est une cérémonie sacrée au cours de laquelle une personne s'engage à poursuivre le processus de réconciliation.

Pour honorer respectueusement le legs de la boîte en bois cintré, demandez aux élèves de penser à un objet qui reflète leur engagement en faveur de la réconciliation et de l'action personnelle. Il peut s'agir d'une déclaration écrite, d'un poème, d'une chanson ou d'un autre objet.

Demandez aux élèves de discuter de leurs promesses et de leur raisonnement avec la classe au cours d'une conversation. Ensemble, décidez d'une façon d'honorer le legs de la boîte en bois cintré en faisant connaître vos engagements à l'ensemble de votre communauté. Vous pourriez notamment participer à une initiative de plus grande envergure, comme le Project of Heart ou la Journée Ayez un cœur, organisée par la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations, ou le concours Imaginez le Canada, organisé par la CNVR.

Prévoyez du temps avec vos élèves plus tard dans l'année pour faire le bilan sur leurs promesses et réfléchir à leurs progrès, et éventuellement fixer avec eux de nouvelles promesses et de nouveaux engagements.

Annexe IV : Objets de la boîte en bois cintré

Cette liste ne présente que quelques-uns des centaines d'objets qui ont été déposés dans la boîte en bois cintré lors des événements nationaux de la Commission de vérité et réconciliation. Cliquez sur le nom de l'objet pour en voir une version numérique. Veuillez consulter les archives de la CNVR pour toute demande relative à l'utilisation des documents.

Veuillez examiner les objets et leur description à l'avance et veillez à ce que vos élèves soient préparés pour les thèmes qui pourraient être abordés. Ils doivent posséder les connaissances de base nécessaires et être attentifs à tout élément déclencheur.

En parcourant les archives de la CNVR, rappelez aux élèves que les objets placés dans la boîte en bois cintré ont tous une profonde signification. La signification de chaque objet n'est pas quelque chose que nous pouvons comprendre de l'extérieur. C'est une signification qui est vécue, expérimentée et transmise au sein des communautés dont ces objets sont issus.

Veuillez noter que les descriptions contenues dans les archives du site Web de la CNVR ne sont disponibles qu'en anglais, mais vous trouverez ci-dessous une traduction pour les éléments de cette annexe.

<i>Nom</i>	<i>Description des archives</i>
Excuses du gouvernement du Canada au sujet des pensionnats indiens	John Duncan, ministre fédéral des Affaires autochtones et du Développement du Nord, a déposé ces objets dans la boîte en bois cintré lors de l'événement national de l'Atlantique, le 29 octobre 2011.
Expression de réconciliation de Carolyn Bennett	L'offrande à la boîte de bois cintré comprend la motion d'initiative parlementaire n° 402 qui demande la mise en œuvre des recommandations du rapport intérimaire de la CVR concernant l'éducation sur les pensionnats autochtones. Carolyn Bennett a présenté cette motion à la Chambre des communes le 21 juin 2012 et on explique que le gouvernement du Canada a refusé que cette demande soit traitée comme une motion, de sorte qu'elle ne sera pas débattue à la Chambre des communes.

Nom	Description des archives
Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en mohawk	Helen Gabriel et Hilda Nicholas ont déposé cet article dans la boîte de bois cintré lors de l'événement national du Québec le 27 avril 2013.
Expression de réconciliation de l'Association nationale des centres d'amitié	Représentant l'Association nationale des centres d'amitié, la Fondation de la famille J.W. McConnell, le Winnipeg Boldness Project, les Fondations communautaires du Canada, la Fondation Inspirit, l'Initiative d'éducation autochtone Martin, l'Université Vancouver Island et SmartSaver, Stephen Huddart et Diane Roussin ont déposé ces objets dans la boîte en bois cintré lors de l'événement de clôture à Ottawa, le 1 ^{er} juin 2015, à Ottawa, en Ontario.
Documents sur le vitrail « Fenêtre sur l'avenir »	Descriptions en français et en anglais du vitrail Giniigaaniimenaaning ou « Regard vers l'avenir » de l'artiste Christi Belcourt. Ce vitrail est situé dans le bâtiment du Parlement et dépeint les relations du Canada avec les peuples autochtones.
Lettre d'intention du bibliothécaire et archiviste du Canada, Guy Berthiaume	Une lettre d'intention encadrée datée du 1 ^{er} juin 2015 de Guy Berthiaume, bibliothécaire et archiviste du Canada, adressée au directeur du Centre national pour la vérité et la réconciliation. M. Berthiaume reconnaît le rôle que doit jouer Bibliothèque et Archives Canada en fournissant des documents à la Commission, en continuant de faciliter l'accès à ses fonds, et en travaillant avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation.
Déclaration de soutien de l'Assemblée nationale du Québec	Une copie encadrée d'une motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le mardi 23 avril 2013 en appui à la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
Déclaration de réconciliation encadrée de la Young Women's Christian Association	Une copie encadrée de l'engagement de la Young Women's Christian Association du Canada en faveur de la réconciliation. La déclaration énumère les engagements de YWCA Canada, notamment le renforcement des partenariats avec les communautés et les organisations autochtones, l'élaboration de plans de relève pour les postes de direction, la lutte contre la violence à l'égard des femmes autochtones, l'élaboration de programmes pour les filles et les jeunes femmes autochtones et la lutte contre l'itinérance visant les filles et les femmes autochtones.
Déclaration de réconciliation des maires des grandes villes du Canada	Une copie encadrée de la « Déclaration d'appui à la réconciliation des maires des grandes villes du Canada » qui souligne l'engagement de cette organisation en faveur de la réconciliation.